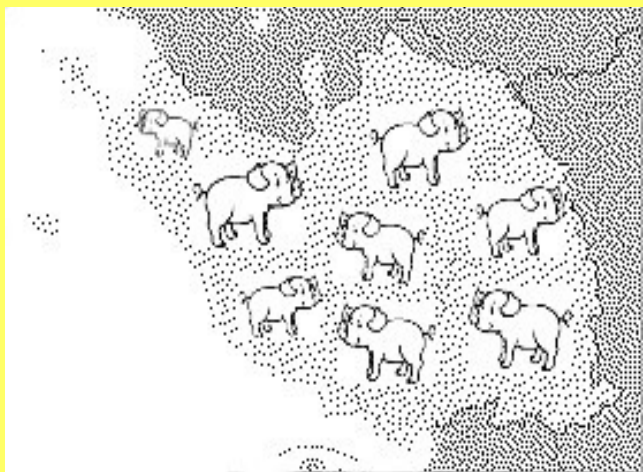


Alerte

Les éleveurs porcins bretons exportent leur pollution en Vendée

Le Préfet a autorisé le projet de porcherie industrielle de Poiroux par l'arrêté du 18 novembre 2013 et le permis de construire a été délivré le 19 juin 2014.



Poiroux, 1^{ère} porcherie,
d'autres suivront en Vendée

Comment ce projet, rejeté, a-t-il pu revenir ?

Le gouvernement, nommé en juin 2012, avec ses alliés écologistes, sur un programme de défense de l'environnement, a commencé par simplifier la réglementation concernant les gros élevages de porcs, écoutant ainsi les propagandistes d'un modèle économique aux graves conséquences environnementales et sanitaires. Forts du soutien des pouvoirs publics, les grands groupes bretons investissent maintenant les Pays de la Loire où ils pourront déverser leurs lisiers surnuméraires. La méga maternité porcine de Poiroux entre dans cette stratégie.

Mais le refus local du projet de Poiroux, test de notre résistance, gênait le gouvernement qui a envoyé en Vendée le 20 juin 2013 le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, pour pousser la Préfecture à favoriser ce genre d'installations, donnant ainsi des perspectives favorables aux groupes porcins et à la FNSEA. La Vendée deviendrait alors, comme la Bretagne, une terre ouverte pour des centaines de milliers de cochons. Le Préfet Bernard Schmeltz, sur le départ vers un poste valorisant, n'a donc pas fait appel de la décision du

tribunal administratif de Nantes du 17 mai 2013 cassant l'arrêté de refus de 2010 signé par le Préfet Jean-Jacques Brot. Autre temps, autre politique. Pire, il a caché ce jugement pendant cinq mois aux élus et à la population, imposant *de facto* à son successeur, le préfet actuel, Jean-Benoît Albertini, de signer un arrêté d'autorisation. Il ne restait plus aux opposants qu'à aller en justice contre la mairie pour le permis de construire et contre la Préfecture pour l'autorisation ; c'est ce que nous avons fait.

Pourtant le Président de la République a rappelé solennellement à la conférence environnementale du 27 novembre 2014 « *qu'il écouterait les populations, qu'aucun projet ne se ferait sans consultation et accord des habitants et qu'il préconiserait les référendums locaux.* » Ses paroles ne sont pas suivies d'effet dans le cas de Poiroux.

Nous, Vendéens, sommes très inquiets des projets des industriels porcins. Cooperl, Sanders, Intermarché, Leclerc, etc. soumis à une compétition internationale forte, cherchent à se libérer des règles environnementales pour renforcer la taille des porcheries, au détriment de la qualité des eaux. C'est cette pollution que la Vendée subira.

Petit historique. Le projet de porcherie industrielle aux 23 000 cochonnets, lancé il y a cinq ans à Poiroux, avait été refusé en 2010 par le Préfet de l'époque, Jean-Jacques Brot, au vu de ses nuisances et de l'émoi des populations. Tous les élus, dont le Président du Conseil Général Philippe de Villiers, des experts et les habitants de l'arrière-littoral s'étaient prononcés, tous, contre. Notre collectif remercie ces élus qui, en 2010, avaient soutenu notre action protectrice de l'environnement, en s'opposant ainsi à l'arrivée du modèle porcine breton extrêmement pollueur, qui, après avoir massacré son territoire, veut l'imposer chez nous.

Quelles conséquences sur notre santé et notre qualité de vie ?

La porcherie de Poiroux c'est d'abord l'équivalent de rejets organiques de 5 000 personnes juste à la source de la Vertonne ! C'est aussi plusieurs tonnes de gaz ammoniacal s'échappant de l'installation pour se répandre aux alentours, notamment sur les eaux des 7 sources des 7 rivières qui naissent près du Village du Bois, dont la Vertonne qui se jette dans les marais de l'Île d'Olonne puis sur la côte du Pays des Olonnes aux plages déjà envahies d'algues vertes, et le Gué Chatenay qui alimente la retenue d'eau potable de Finfarine-Sorin puis se jette dans le Chenal du Payré qui alimente le marais ostréicole du Veillon et de la Guittièrre !

Avec l'épandage de ces rejets, très peu contrôlés, tous ces cours d'eau, déjà en état écologique moyen ou médiocre, seront touchés à cause de la fragilité des sols du secteur. Les taux d'azote et de phosphore dans les eaux augmenteront ainsi que les molécules chimiques des produits vétérinaires dont on sait qu'ils ne sont pas traités par les usines de traitement de l'eau, telle celle de Finfarine. La rivière le Payré risque d'être touchée et avec elle les plages du Talmondais et du Pays de

Jard, déjà régulièrement envahies d'algues vertes. L'ostréiculture, les élevages d'huîtres du Veillon et de la Guittièrre ne paieront-ils pas un lourd tribut à la détérioration des cours d'eau ?

Les villages proches de l'usine de porcelets devront supporter l'air empesté par les épandages de lisier, les maisons seront dépréciées et invendables, les bourgs seront traversés par des équipages de poids lourds de 52 tonnes et les tonnes à lisiers même en période touristique. L'arrière littoral connaît un développement touristique estival. Avec le temps, les touristes fuiront ce territoire.

La porcherie de Poiroux n'est que la première d'une série d'élevages industriels de porcs avec engraissement profitant de la maternité qui fournira les dizaines de milliers de porcelets. La méthode est connue : on commence par produire plus de 20 000 porcelets qui partent hors du département, puis on ajoute une ou plusieurs usines d'engraissement à proximité, massivement polluantes (1 porc pollue comme 3 humains), sinon ce n'est pas viable économiquement.

Que les maires soient vigilants, les industriels porcins bretons sont embusqués !



Association de
Vigilance
ENvironnementale
avigen@gmx.fr



association
terres
&
rivières
<http://www.terres-rivieres.org>

Quelles actions pour contrer ce projet de porcherie ?

Nos associations, accompagnées par des riverains décidés, poursuivent l'action devant les tribunaux pour tenter de corriger la position des pouvoirs publics. Comment l'État, qui avait initialement refusé ce projet, défendra-t-il cette autorisation accordée sous la contrainte du tribunal administratif ? Il sera d'autant plus enclin à écouter les arguments des opposants qu'il sentira le soutien de la population comme en 2010 ; l'environnement du pays a donc besoin de nous tous.

Face aux industries porcines bretonnes, gavées d'argent public, celui des contribuables, et soutenues par un État pyromane, nous avons besoin de votre aide pour faire connaître au plus grand nombre les perspectives peu réjouissantes d'une Vendée polluée.



Fédération Ecocitoyenne de Vendée

www.feve-vendee.org



Ne pas jeter sur la voie publique

Comment nous aider ? Vous pouvez nous aider en participant aux actions que nous allons organiser : manifestations, distribution de tracts, organisation de réunions publiques, et en faisant connaître à vos proches et vos voisins ce que cette installation représente de nuisances pour l'arrière littoral et de conséquences néfastes pour le littoral.

Vous pouvez également nous apporter votre soutien en adhérant à nos associations ou en faisant un don au "collectif Poiroux" qui n'a pas d'autres ressources que la générosité de ceux qui partagent nos inquiétudes. L'action judiciaire n'est pas gratuite pour nous (elle l'est pour l'État puisqu'il utilise notre argent) et nos associations ont des moyens limités. **C'est dans l'intérêt de tous que nous agissons.**

En ce début d'année, nous ne manquons pas de vous présenter tous nos vœux pour protéger ensemble notre environnement menacé.